

Modèle de développement économique et dynamique démographique

Le cas des îles ultrapériphériques européennes en général et de la Réunion en particulier

Didier Breton¹

Introduction

L'île de la Réunion occupe plusieurs statuts : celui de département d'outremer (depuis 1946), de région d'outremer (depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983) et enfin celui de *région ultrapériphérique* européenne (RUP) (depuis le traité d'Amsterdam de 1999). Elle partage cette triple identité avec les trois autres départements d'outremer français que sont la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane.

Les régions ultrapériphériques composent un ensemble de territoires dont six territoires insulaires : les archipels portugais de Madère et des Açores, les quatre départements d'outremer français et l'île espagnole des Canaries (carte en Annexe 1). Ces régions européennes regroupent aujourd'hui près de 4 millions d'habitants.

C'est le traité d'Amsterdam de 1999 qui reconnaît pour la première fois les particularismes des régions dites ultrapériphériques. Ce traité les définit comme des régions se distinguant par une situation *économique et sociale* spécifique, un *éloignement*, une *insularité*² et une *dépendance économique*. La taille réduite de ces territoires, leur éloignement du continent européen et leur isolement géographiques ne permettent pas un développement harmonieux. La reconnaissance de l'union européenne s'accompagne de mesures visant à faciliter le développement économique et social de ces régions grâce notamment à l'octroi de fonds structurels importants. L'île de la Réunion a, par exemple, donné priorité pour ces fonds aux axes de développement de l'emploi et de l'élévation du niveau général d'éducation. Enfin, leur statut leur procure une autonomie politique forte, des prérogatives fiscales avantageuses et une facilitation pour aménager les lois votées dans les métropoles. Les trois îles françaises bénéficient ainsi d'avantages fiscaux importants : TVA réduite, taux d'imposition plus faible, possibilité de défiscalisation, ...

De nombreux rapports commandés par l'Union européenne ont dressé le bilan de ces territoires insulaires au début des années 2000 (Planistat Europe, Bradley Dunbar Ass. 2003, Eurisles, 2002). Ces analyses montrent clairement les nombreuses particularités des régions ultrapériphériques vis-à-vis de leur métropole d'attachement mais aussi vis à vis des autres îles européennes. Ils soulignent également la très forte hétérogénéité des îles ultrapériphériques tant d'un point de vue des richesses, de l'emploi ou encore des comportements démographiques. Les influences économiques et sociales du pays d'appartenance expliquent en partie les contrastes (rôle du secteur public plus ou moins fort, système d'aides sociales, législation du travail, ...).

Cette communication est une occasion supplémentaire de souligner quelle est, dans ces territoires, l'articulation entre le développement économique et la démographie. Notre approche sera d'abord descriptive et placée à une échelle « macro » avant d'essayer d'affiner, dans la deuxième partie, l'étude de cette relation à partir des données individuelles collectées en 1997 à l'île de la Réunion. Ces données issues de l'Enquête famille de 1997 permettent de mesurer partiellement les liens entre la situation économique des individus et leur histoire

¹ Université Marc-Bloch Strasbourg 2, chercheur associé à l'INED – unité Fécondité, Famille et sexualité.

² Sauf pour la Guyane, territoire que l'on exclut du champ de notre étude pour cette raison. Les problématiques démographiques et sociale sont, de toute manière, incomparable avec les autres territoires ultrapériphériques : fécondité très forte, immigration non déclarée très forte, ...

reproductive. Dans le cas de la Réunion, nous nous intéresserons en particulier à la question de la liaison entre le comportement fécond des jeunes femmes et leurs situations sociales, scolaires et familiales dans un contexte particulier d'un état providentiel assurant un revenu de subsistance à une partie importante de la population.

I- DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES ILES ULTRAPERIPHERIQUES EUROPEENNES

1. Préambule

Cette première partie vise à comparer les dynamiques démographiques et le niveau de développement économique des six îles ultrapériphériques. Le modèle de développement économique est ici analysé par le prisme du marché de l'emploi ce qui est, nous le reconnaissons, très réducteur à la fois de la notion du développement et de celle plus particulière encore du développement économique. Dans l'analyse du cas particulier de la Réunion, nous évoquerons celle des indicateurs de développement touchant le domaine de l'éducation. La dimension santé du développement n'est, pour sa part, à aucun moment évoquée.

La relation entre population et développement économique est assez naturelle : une croissance démographique agit positivement sur la croissance économique du fait d'« *une division plus efficiente du travail, une réalisation d'investissements productifs, une réalisation de débouchés pour la production, une création d'infrastructure de grande envergure, une pression exercée sur le processus d'innovation* ». En revanche, la croissance démographique fait « *croître le ratio de dépendance, baisser la propension à l'épargne, augmenter le chômage dans un marché de l'emploi saturé, augmenter la nécessité d'investissements non productifs* » (Sandron, 2002).

Les différentes îles ultrapériphériques ont des modèles de développement très différents. Les contrastes sont particulièrement forts entre les îles françaises et portugaises. Dans les premières l'accroissement de la population est soutenu, notamment du fait d'un fort accroissement naturel, et le chômage y est massif et durable. Dans les secondes, l'accroissement de population est nul voire négatif, du fait principalement des émigrations et les taux de chômage sont parmi les plus faibles d'Europe. La situation des îles françaises n'est pas pour autant une fatalité, il existe des exemples d'îles qui ont su allier une forte croissance démographique avec un faible niveau de chômage comme Taiwan, Singapour ou l'île Maurice. L'appartenance et l'adhésion à un modèle économique et social national très différent de celui des pays de leur zone géographique d'appartenance explique certainement l'impossible mise en harmonie entre croissance économique et démographique dans les îles françaises. L'isolement de la Réunion dans l'Océan indien ou de la Guadeloupe et la Martinique dans les Caraïbes est moins fort que celui des îles portugaises mais le différentiel en terme de coût de la vie et de production les isole *de facto*.

Dans les îles portugaises, l'accroissement de la population est faible et le niveau du chômage parmi les plus bas d'Europe. L'accroissement de la population serait plus fort sans les flux importants et traditionnels d'émigrations. De plus, le faible chômage trouve aussi sa source dans le maintien d'un modèle économique et social traditionnel (secteur primaire encore important, faible taux d'activité des femmes) et la proximité relative avec l'Europe, dans une zone sans « concurrence », qui permet un développement touristique plus important que pour les îles françaises.

L'île espagnole des Canaries présente un modèle encore différent avec un très fort développement économique associé à un accroissement démographique soutenu. Cependant,

l'isolement des Canaries est à relativiser et le développement du tourisme y a été très important. Au-delà de 2006 (date de fin de contractualisation avec l'Europe), l'île des Canaries changera probablement de statut vis à vis des institutions européennes.

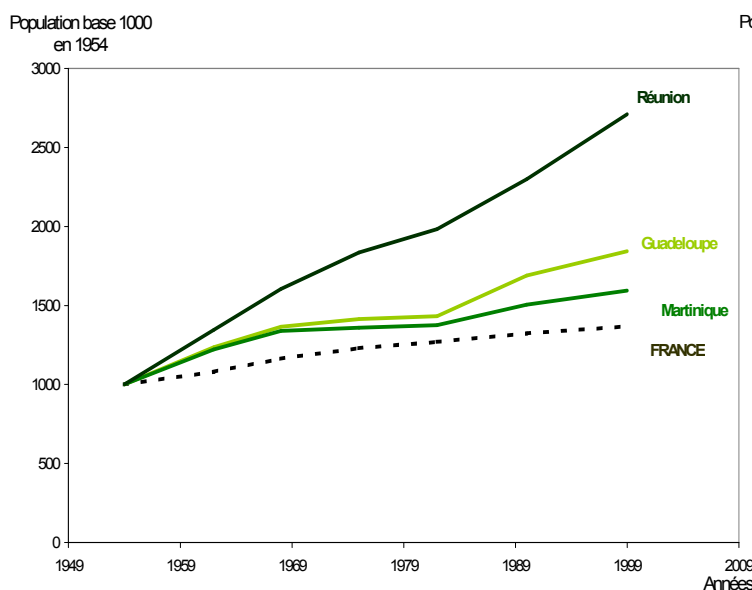
I.2. Accroissement de la population.

Depuis 1954 les populations de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique ont été multipliées respectivement par 2,8, 1,8 et 1,6 alors qu'aux Açores et à Madère la population a diminué (Figure 1 et Annexe 2). Celle des Canaries a augmenté d'un rapport de 2,2. Ainsi, mis à part l'île des Canaries déjà très peuplées à la moitié du siècle dernier, les îles portugaises et françaises avaient, dans les années 1950, des populations de taille similaires ; les rapports vont désormais de 1 à 3 entre l'île de la Réunion et les Açores. Le poids démographique de ces îles dans la population nationale reste toujours plus faible en France : environ 2,6% contre 4,3% en Espagne et 4,6% au Portugal.

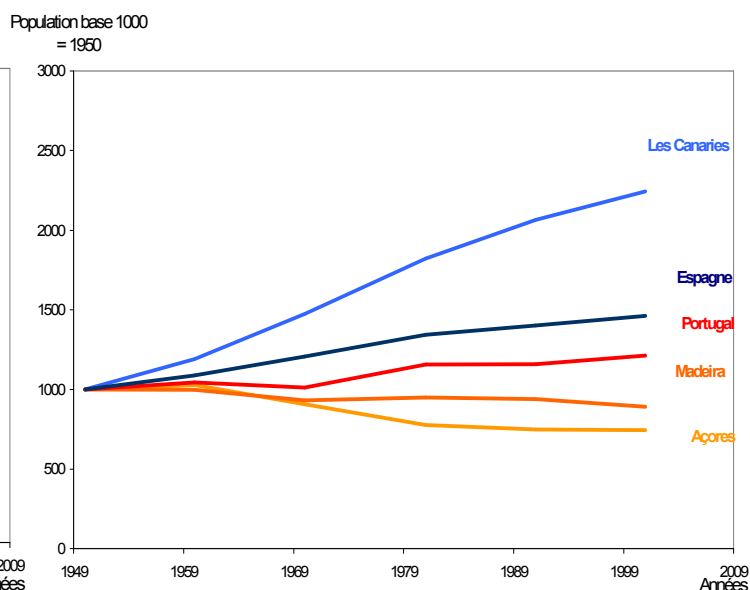
La Réunion est la seule des six îles au sein de laquelle le rythme d'accroissement de la population continue d'augmenter durant la décennie 1990.

Figure 1 : évolution des populations dans les îles ultrapériphériques européennes 1950 - 2000

Réunion, Guadeloupe et Martinique



Açores, Madère et Canaries

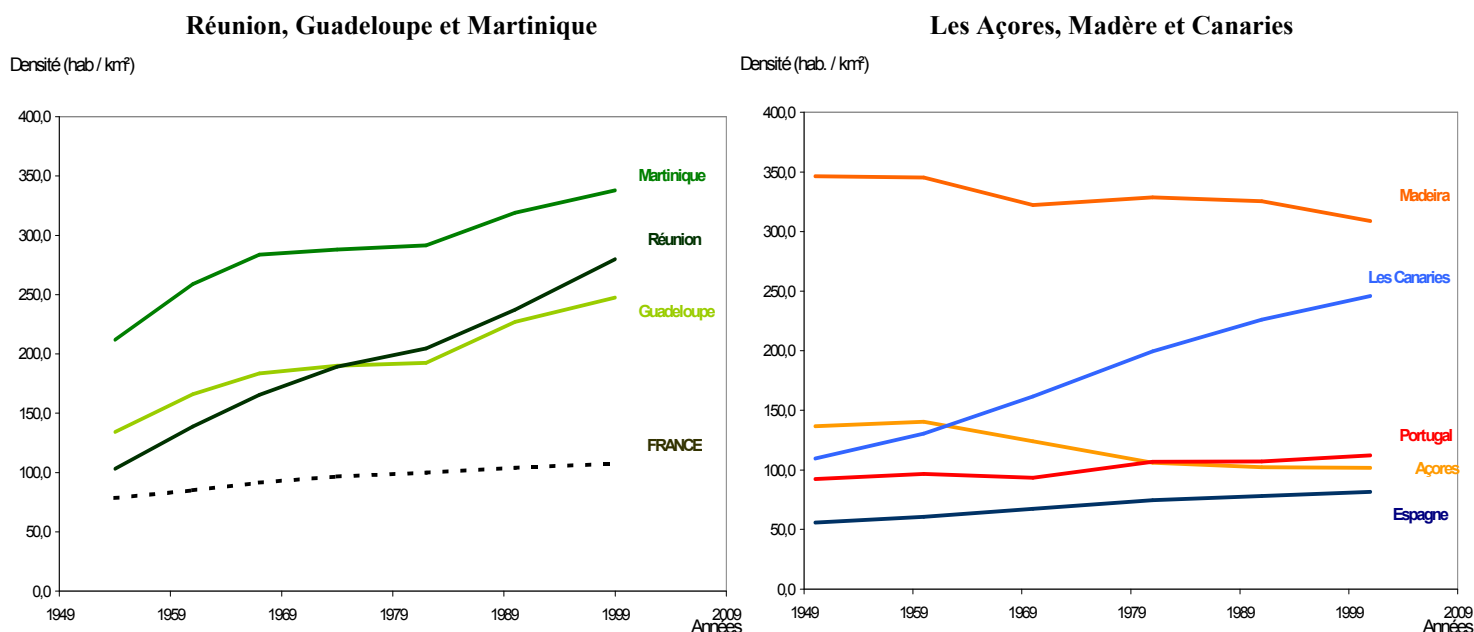


Source : Recensements de population INSEE (FR) – Censos INE (PT) et Censos INE (SP)

La contrainte de population n'est pas exactement la même dans les différentes îles du point de vue des densités de population (figure 2). Si dans les îles françaises, la population n'a pas cessé de croître depuis les années 1950 cela n'a que pour effet d'atteindre le niveau de la densité de l'île de Madère. Les densités atteintes sont, à l'exception des Açores, beaucoup plus fortes dans les territoires insulaires. La pression démographique y est incomparable. Par exemple à la Réunion, la densité est un indicateur qui sous-estime la pression démographique réelle. En effet 80% de la population vit sur 20% du territoire (principalement le littoral) où la densité est supérieure à 1000 habitants au km².

Décomposons maintenant l'accroissement de la population en d'une part l'accroissement naturel de la population et, d'autre part, la composante migratoire.

Figure 2 : Evolution des densités de population dans les îles ultrapériphériques européennes – 1950 - 1990



Source : Recensements de population INSEE (FR) – Censos INE (PT) et Censos INE (SP)

I.3. L'accroissement naturel dans les îles ultrapériphériques

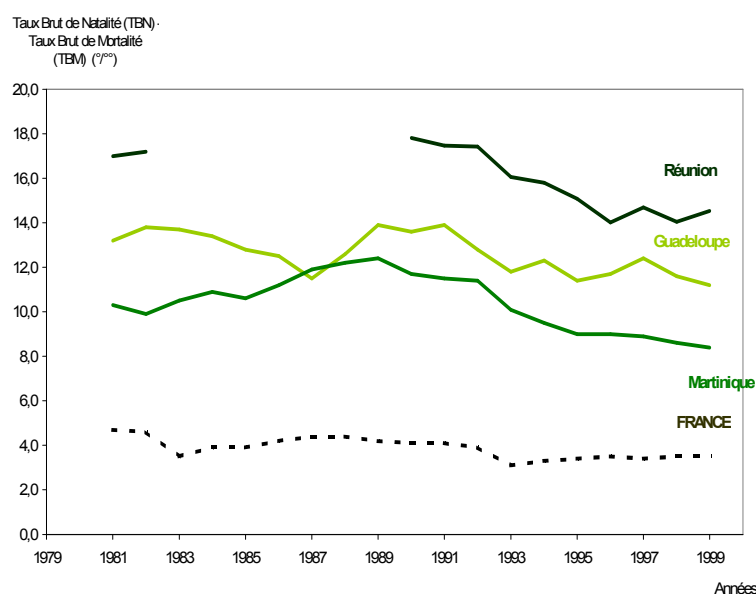
La différence entre le taux brut de natalité (TBN) et le taux brut de mortalité (TBM) mesure l'accroissement naturel de la population. Dans les six îles étudiées cette différence est positive.

Les tendances observées dans les différentes îles sont identiques à celles observées dans les pays d'appartenance : une relative stabilité pour les îles françaises et une chute constante pour les îles espagnoles et portugaises. Toutefois, la différence avec les indicateurs nationaux est nettement plus forte dans les îles françaises (figure 3). Les départements d'outremer sont les départements français, avec ceux de la région parisienne, qui ont la plus forte croissance naturelle. Les taux brut de natalité baissent très peu sur la décennie 90, tout comme le taux brut de mortalité (Annexe 3). La France fait exception en Europe de part son accroissement naturel ; dans les départements d'outremer, cette exception est encore plus marquante.

Les valeurs élevées des taux brut de natalité sont la conséquence à la fois d'une population jeune, favorable à la natalité (Tableau 1, annexe 4), et une fécondité forte. Les structures par âge jeunes écrasent les différences du point de vue de la mortalité existant, par exemple, entre la Réunion et la métropole (Catteau, 1997)

Figure 3 : Différence entre taux brut de natalité et taux brut de mortalité dans les îles ultrapériphériques européennes

Réunion, Guadeloupe et Martinique



Les Açores, Madère et Canaries

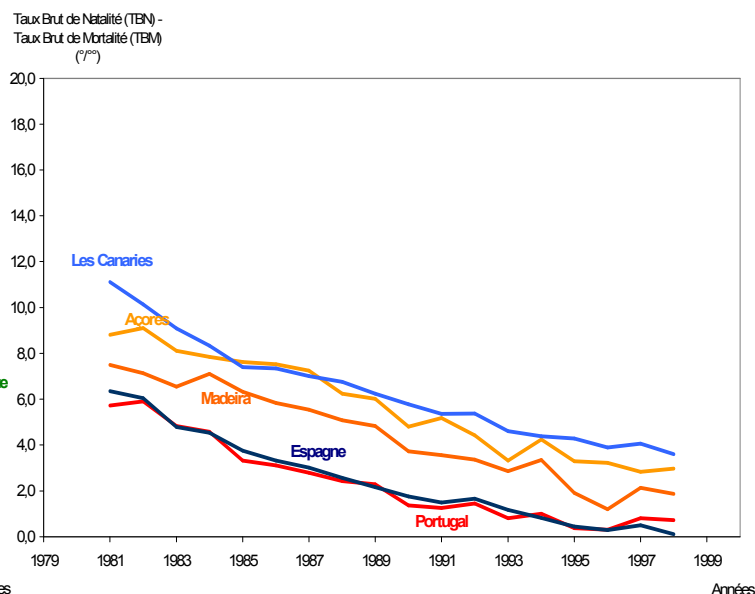


Tableau 1 : part des femmes en âge de procréer dans la population totale des femmes

	Part des femmes de 15 à 45 ans	Part des femmes de 20 à 35 ans	Part des femmes de 15 à 25 ans
Espagne (2000)	47%	26%	16%
<i>Les Canaries</i>	51%	30%	18%
France (1999)	43%	22%	14%
<i>Guadeloupe</i>	47%	22%	15%
<i>Martinique</i>	46%	20%	14%
<i>La Réunion</i>	50%	25%	18%
Portugal (2000)	45%	24%	16%
<i>Les Açores</i>	47%	26%	18%
<i>Madère</i>	48%	26%	18%

Source : Eurostat – personnes âgées de moins de 85 ans.

I. 4. La contribution des migrations et les profils migratoires dans les îles ultrapériphériques

La contribution des migrations à la dynamique démographique

La migration est avec la composante naturelle l'autre moteur de la dynamique de population des territoires insulaires. Les soldes migratoires tiennent un rôle très différent selon les régions ultrapériphériques.

Dans les îles portugaises le solde migratoire est traditionnellement négatif, cela dure depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. La population des Açores et de Madère, à l'image de la population portugaise, a une culture de l'émigration. Les destinations privilégiées des émigrants sont notamment les états d'Amérique du Nord, certains états

d'Amérique centrale et l'Europe (Rocha G., 1991). Le solde migratoire négatif explique à lui seul la diminution de la population de ces îles (accroissement naturel est faible mais tout de même encore positif).

Dans les départements français d'outremer un plan d'émigration massive, connu sous le nom de BUMIDOM, a été organisé durant les années 1960 et 1970 dont l'objectif était de combler un manque de main d'œuvre en métropole par une offre trop forte de main d'œuvre dans les départements d'outremer. Ainsi, dans les îles Caraïbes les soldes migratoires entre 1974 et 1982 étaient négatifs (-29 400 personnes en Guadeloupe et -23 000 en Martinique) mais la tendance s'est inversée entre 1982 et 1990 (+22 900 en Guadeloupe et +1 900 en Martinique) pour de nouveau être négatif entre 1990 et 1999 (-8 500 en Guadeloupe et -11 000 en Martinique). L'accroissement naturel reste le moteur principal de la dynamique démographique en Martinique et en Guadeloupe.

A la Réunion, le solde migratoire s'est maintenu durant la dernière décennie du siècle et a même augmenté très significativement entre 1990 et 1999 (+16 400 contre +4 000 entre 1982 et 1990 et -33 400 entre 1974 et 1982). Le fort accroissement de la population réunionnaise s'explique par un accroissement naturel et migratoire de la population. L'accroissement naturel reste toutefois le principal moteur de la dynamique démographique réunionnaise.

Aux Canaries, le solde migratoire après un intermède très court négatif est de nouveau positif depuis 1995 et dépasse largement le solde naturel. Le solde migratoire est devenu le principal moteur de l'accroissement de la population des Canaries.

Les profils migratoires

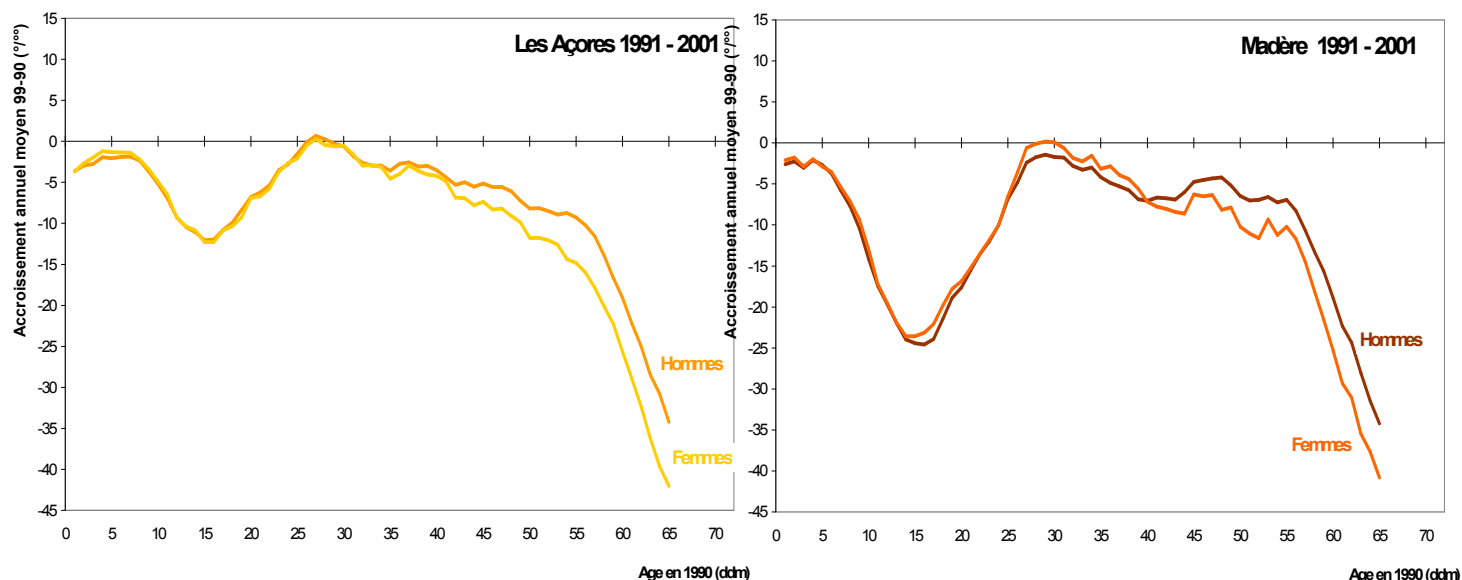
Pour approcher le profil migratoire par âge entre deux dates de recensements nous comparons le rapport entre les effectifs d'une même génération à deux dates de recensement. A partir des effectifs aux deux dates, nous calculons un accroissement annuel moyen de cette population. Si l'accroissement annuel moyen est inférieur à 0, cela signifie que la population de cette génération a diminué. Au contraire, si l'accroissement est supérieur à 0, cela signifie une augmentation. L'accroissement peut être inférieur à 0 sous les effets combinés de la mortalité et d'un solde migratoire négatif. En revanche, un accroissement annuel moyen positif est automatiquement synonyme d'un solde migratoire positif sur la période concernée. Il faudrait dans l'absolu corriger l'effet de la mortalité sur l'accroissement annuel moyen pour obtenir le seul effet des migrations³, notamment pour les âges élevés. Aux âges les plus jeunes, la mortalité n'intervient que très faiblement dans la valeur du rapport qui devient ainsi un bon indicateur de l'intensité de la migration.

Dans les deux îles portugaises, quel que soit l'âge et quel que soit le sexe, l'accroissement annuel moyen dans les générations est inférieur à 0 (figure 4.1). Les soldes migratoires, à supposer la mortalité comme négligeables, sont négatifs à tous les âges. Pour les deux sexes, l'accroissement le plus faible concerne les personnes âgées de 13 à 15 ans en 1991 (âgées entre 13-15 ans et 23-25 ans sur la période intercensitaire), tranche d'âges correspondant aux épisodes de vie étudiante et de début de vie active. L'accroissement le plus faible concerne les personnes âgées de 25 ans en 1991. L'accroissement annuel moyen entre 15 ans et 25 ans en 1991 peut correspondre à un effet d'âge et/ou de génération. L'hypothèse d'un effet de l'âge est plus vraisemblable si l'on admet la probabilité de migrer diminue avec l'âge à mesure où l'on avance dans la vie active. Au-delà de 27 ans atteints en 1991, les accroissements annuels moyens diminuent d'âge en âge sous l'effet notamment de la mortalité qui produit très nettement son effet au-delà de 55 ans. Aux Açores et plus nettement encore à Madère, l'accroissement croît entre 40 à 50 ans (âge en 1991), très certainement sous

³ en divisant l'accroissement annuel moyen par la probabilité de survie sur l'intervalle intercensitaire.

l'effet des retours de migrants ou d'installation dans l'île de jeunes retraités. Enfin, les profils des hommes et des femmes sont identiques et dans les deux îles, malgré une surmortalité masculine, ce sont les femmes qui ont les accroissements annuels moyens les plus faibles.

**Figure 4-1 : Accroissements annuels moyens dans les générations
Îles de Madère et des Açores Périodes 1991 - 2001**



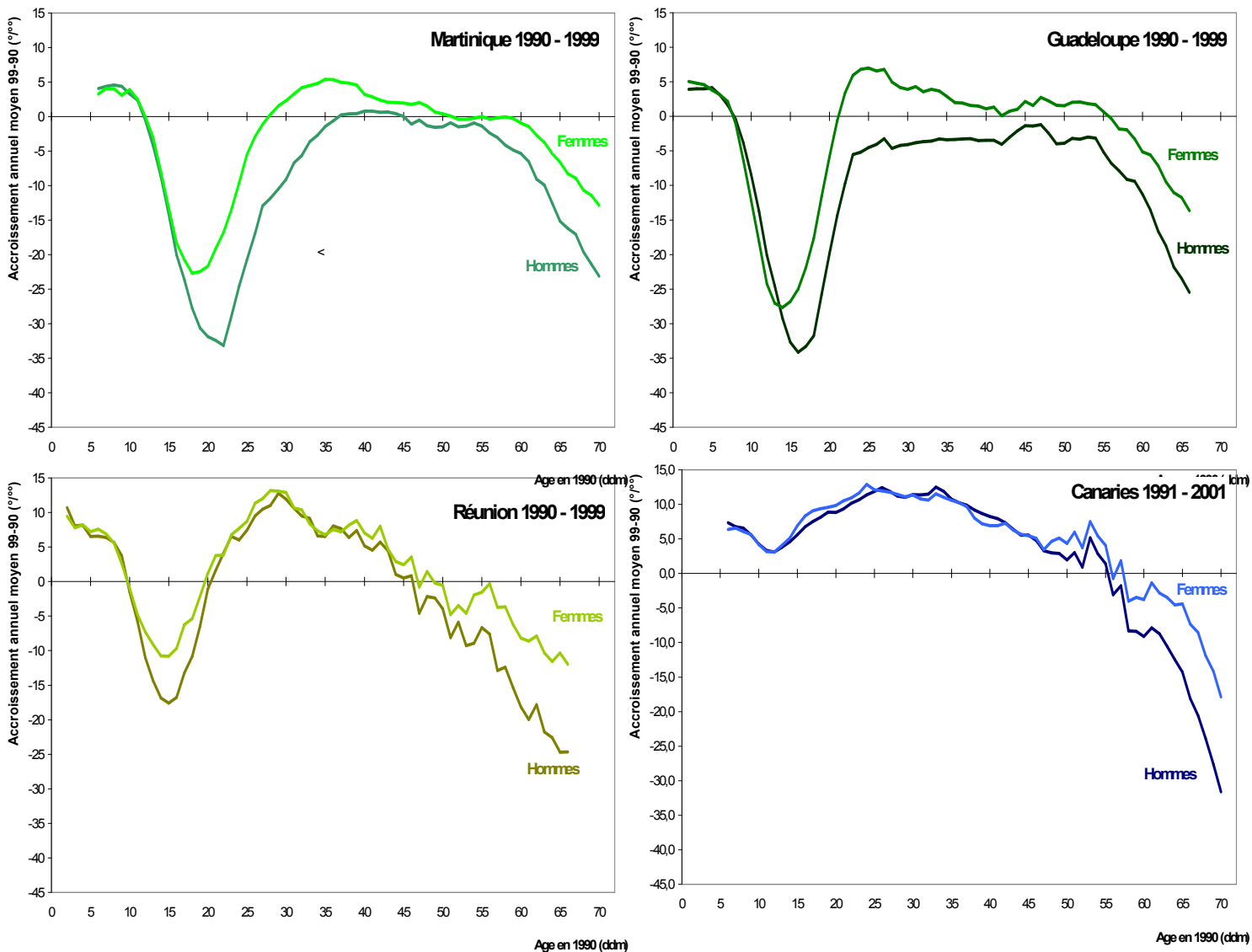
Dans les îles françaises des Antilles le profil général est proche de celui des îles portugaises mais d'une part les profils des hommes et des femmes diffèrent légèrement et d'autre part l'amplitude des accroissements est plus forte (figure 4-2).

Le modèle féminin se démarque par des accroissements annuels moyens toujours supérieurs à ceux des hommes et des valeurs positives aux âges 28 à 50 ans en 1990. Des valeurs positives signifient des soldes migratoires positifs, retours probables dans les départements de natifs de ces îles et/ou l'installation de non natifs. Ces « retours » de jeunes femmes, en âge d'avoir des enfants expliquent les valeurs positives des accroissements annuels moyens aux jeunes âges. A aucun âge observe ce phénomène est observé chez les hommes au cours de la période 1990-1999. Les accroissements annuels moyens sont particulièrement faibles aux jeunes âges, notamment chez les hommes et le creux, pour les deux sexes est atteint près de 5 ans plus tard que dans les îles portugaises. L'émigration est donc décalée et concerne davantage une migration de travail ou d'étudiants plus âgés.

Le « profil migratoire » réunionnais durant la décennie 1990 a été différent du modèle antillais. A la Réunion les accroissements positifs concernent les âges allant de 20 ans à 45 ans en 1990 (évolution parallèle des enfants âgés de moins de 10 ans). Les soldes migratoires positifs sont importants et concernent les deux sexes, aux âges de la procréation. L'effet sur la natalité réunionnaise est immédiat : à la fois la fécondité y est plus forte, comme nous allons le vérifier ci-après et les soldes migratoires positifs alimentent la population augmentent le « stock » de personnes en âge de procréer. Des trois îles d'outremer, la Réunion est, enfin, le seul pour lequel le sexe ratio est le plus proche de l'unité en 1999 (Annexe 5-1). Le marché matrimonial est par conséquent équilibré est constitue un autre élément favorable à la fécondité.

Pour finir, aux Canaries, le profil se démarque des cinq autres par des accroissements positifs à tous les âges avant 50 ans en 1991. L'immigration concerne tous les âges et le phénomène d'immigrations en fin de vie active (jeunes retraités étrangers ou retour pour retraite) est encore plus marqué que dans les autres îles ultrapériphériques (figure 4-2).

**Figure 4-2 : Accroissements annuels moyens dans les générations
Iles ultrapériériques françaises (période 1990-1999)
et des Canaries (période 1991 et 2001)**



L'analyse des profils migratoires reflète partiellement la situation socio-économique dans les différentes îles ou tout du moins autorise certaines hypothèses. Les Canaries ont été sur la période 1991-2001 une terre d'immigration, principalement aux âges actifs, signe probable d'un fort dynamisme économique. Dans les îles françaises, les soldes migratoires positifs sont le fruit de retour via la métropole, généralement postérieurs à un passage peu concluant en métropole, notamment en terme d'insertion professionnelle : les migrations sont alors le signe de la précarité sur le marché de l'emploi tant dans les départements d'outremer qu'en métropole (Rallu J. L. Marie C.V., 2004). Il faut ajouter la dimension familiale à ce phénomène de retour, souvent synonyme de difficile adaptation en métropole. Enfin, dans les îles portugaises, les émigrations, traditionnelles, concernent tous les âges, l'accès à un emploi passe par une émigration, que l'on soit un homme ou une femme. Les réserves d'emploi et la pression démographique sont très anciens dans ces îles, tout particulièrement à de Madère.

1.5 La fécondité dans les îles ultrapériphériques

L'accroissement naturel important dans les îles ultrapériphériques européennes provient d'une part de taux bruts de natalité plus élevés conséquence de la jeunesse de leur population d'abord et, comme nous allons maintenant le vérifier, d'une fécondité plus forte.

Les îles ultrapériphériques européennes partagent toutes une tradition de fécondité plutôt élevée et ont connu des transitions démographiques très rapides. L'influence des pays d'appartenance explique en grande partie les différences de niveau entre les cinq îles. Les îles françaises ont les plus forts indices conjoncturels de fécondité (tableau 2) or la France est un des rares pays européens où la fécondité se maintient à un niveau proche du seuil de renouvellement. A l'inverse les faibles indices des Canaries sont conformes à la situation de la fécondité espagnole.

Les Açores et Madère sont traditionnellement les deux régions les plus fécondes du Portugal (Oliveira I. 2003), mais il faut désormais classer ces îles dans la catégorie des territoires à fécondité relativement basse, bien en dessous du seuil de renouvellement des générations. Dans les deux îles la fécondité est légèrement plus forte que dans tout le reste du Portugal, quel que soit le groupe d'âges. L'écart est particulièrement important avant 25 ans, notamment aux Açores - la descendance atteinte est proche de 0,2 enfant par femme avant 20 ans et de 0,58 avant 25 ans contre respectivement 0,1 et 0,38 au Portugal – (figure 5 – Annexe 6).

La situation des départements d'outremer français est pour sa part variable. Comme pour les îles portugaises la fécondité avant 25 ans est nettement plus forte dans les départements d'outremer, situation qui se prolonge jusqu'à 30 ans à la Réunion. En Martinique l'indice conjoncturel de fécondité, désormais équivalent à l'indice national, est inférieur à celui observé dans certains départements métropolitains du Nord de la France ou de la région parisienne. La Guadeloupe et la Réunion occupent, en revanche, encore le haut du classement des départements français à forte fécondité (juste après la Guyane), la Réunion se distinguant tout de même par sa fécondité plus intense et plus précoce que celle des autres îles ultrapériphériques européennes (figure 5 Annexe 6).

Enfin, aux Canaries, l'indice conjoncturel de fécondité est très proche de celui de l'Espagne, inférieur à 1,5 enfant par femme. Les niveaux plus élevés de la fécondité avant 25 ans sont compensés par des niveaux plus faibles au-delà de 30 ans (figure 5 - Annexe 6). En 2001, les Canaries étaient la communauté autonome espagnole dont le niveau de fécondité avant 25 ans était le plus élevé d'Espagne (après les enclaves situées en Afrique du Nord de Ceuta et Melilla) mais l'ICF est actuellement plus faible que dans les communautés autonomes du Sud du pays (Andalousie, Murcia). La chute de la fécondité a été aux Canaries, comme dans le reste de l'Espagne, très rapide, diminuant de moitié au cours des 25 dernières années.

Naissances légitimes et illégitimes

Les naissances hors mariage sont très fréquentes dans les départements d'outremer français, nettement plus élevées qu'en France en général. Plus de six naissances sur dix ont désormais lieu hors d'un mariage. C'est une spécificité des comportements reproductifs « domiens ». Une analyse particulière au cas de la Réunion montre que ce phénomène traduit, en réalité, un changement d'intensité et de calendrier de la nuptialité mais pas des mises en union : les femmes continuent à se mettre très tôt en union et avoir régulièrement un premier enfant (Breton, 2004). Dans les îles portugaises la proportion de naissances hors mariage est plus faible que celle du Portugal dans son ensemble, respectivement en 2003 de 23,9% et 16,9% en 2003 à Madère et aux Açores contre 27,3% sur l'ensemble du continent. Aux Canaries la proportion est de 38,4% contre 21,8% dans l'ensemble du Pays. C'est le niveau le plus élevé de toutes les communautés autonomes espagnoles, devant les Baléares.

Figure 5 : Taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux (°/°°) dans les îles ultrapériphériques européennes - Année 2002

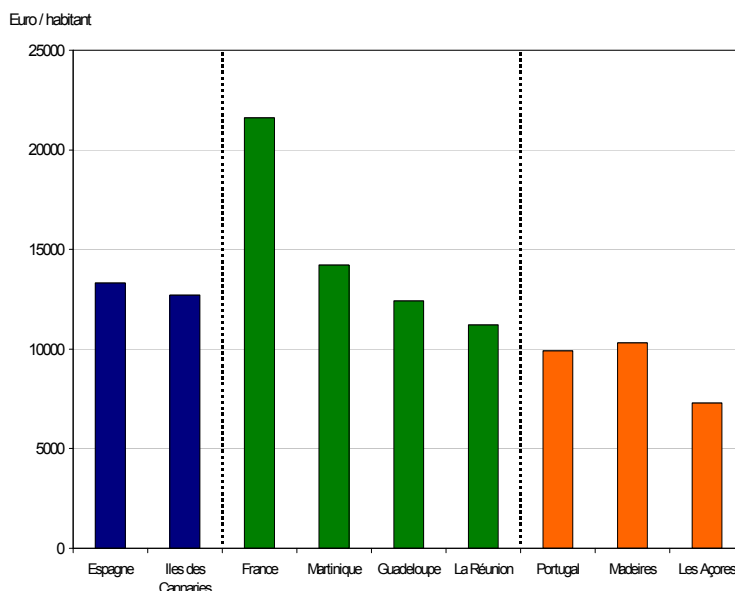
La fécondité toujours précoce, de nos jours, dans les cinq îles, est un héritage du modèle passé. Il stigmatise la place des jeunes et tout particulièrement des jeunes femmes dans les sociétés concernées : aux Açores, le modèle dominant est encore un modèle «traditionnel» d'un mariage précoce avec une fécondité principalement réalisée dans le mariage. A la Réunion, comme nous tenterons de le vérifier dans la deuxième partie, la fécondité précoce traduit un repli sur la sphère «familiale», pas forcément par la voie d'un mariage, des jeunes adultes ; dans un contexte d'une forte exclusion du marché du travail des jeunes femmes.

I. 6. Un écart relatif de développement économique, vis à vis de la métropole, plus important dans les départements d'outremer français

Par définition, les régions ultrapériphériques ont des niveaux de développement, notamment économiques inférieurs à ceux de leur métropole de rattachement. Cela est assez clair sur la base de comparaison des richesses produites par habitant (figure 6) Les écarts avec les métropoles de rattachement sont particulièrement criants dans les îles françaises. Plus que l'écart entre la France et ses départements d'outremer, c'est la richesse française moyenne par habitant qui est, en réalité, remarquable. En comparaison avec les Canaries et Madère, la richesse produite par habitant dans les départements d'outremer est très proche. L'économie traditionnelle des Açores, avec une part importante du secteur primaire, explique son faible PIB/ habitant.

Figure 6 : Produit Intérieur Brut exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) /

Année 1998

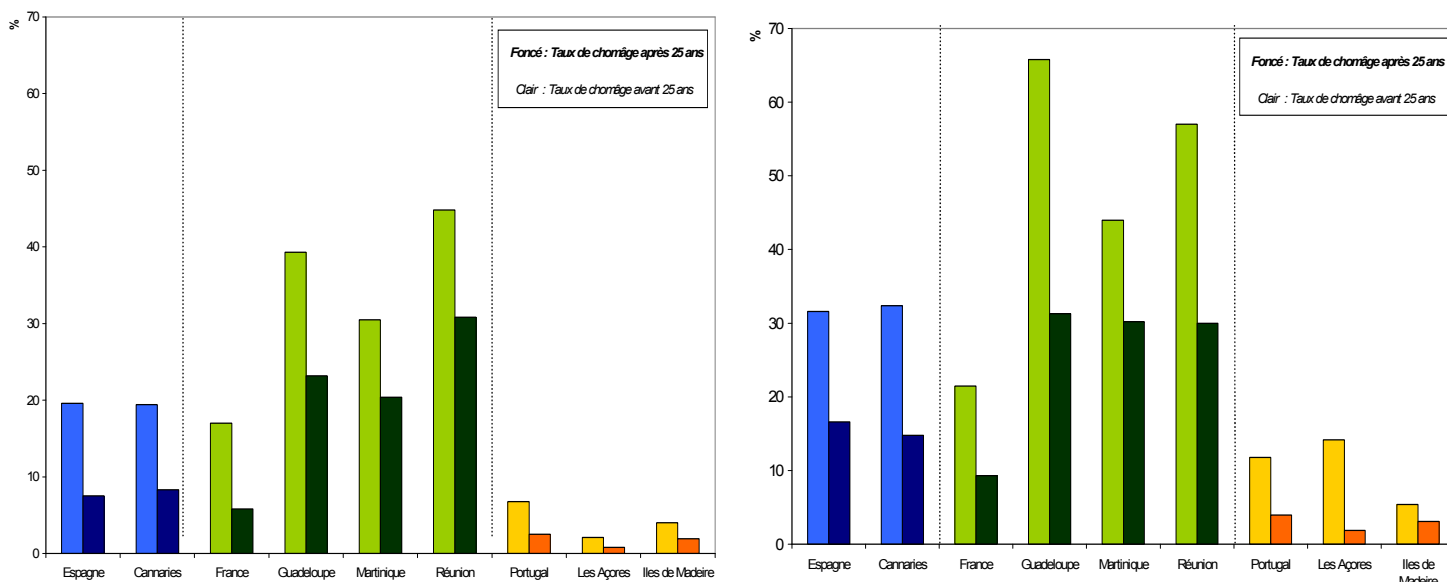


Les indicateurs de développement retenus sont relatifs au marché de l'emploi et ses caractéristiques : taux de chômage et d'activité par sexe et par âge dans la population (figure 8 et 9).

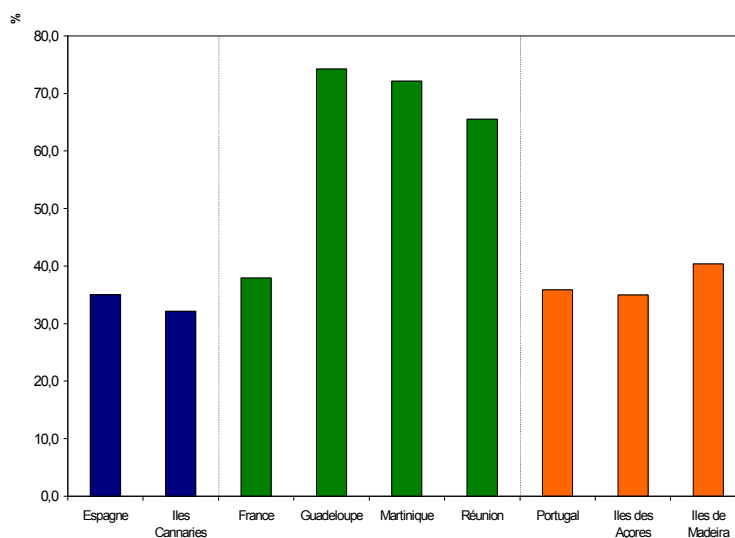
Les rapports européens anticipant la reconnaissance des RUP soulignaient tous les contrastes entre les différentes îles du point de vue de l'emploi (Planistat Europe, Bradley Dunbar Ass. 2003, Eurisles, 2002). Le chômage est incroyablement élevé dans les îles françaises et à l'opposé extrêmement bas. Quelle que soit l'île se sont les femmes les plus jeunes qui sont le plus touchées par le chômage, tout particulièrement en Guadeloupe et en

Martinique avec plus d'une femme âgée de moins de 25 ans sur deux au chômage contre moins d'une sur quatre sur l'ensemble de la France. Aux Açores c'est la seule catégorie connaissant une réelle situation de chômage (14% contre 2% pour les jeunes hommes). Alors que la situation de l'emploi n'est pas pire en France qu'en Espagne ou au Portugal elle l'est en revanche dans les îles françaises ultrapériphériques en comparaison avec les autres îles européennes (figure 7). Le constat est le même pour le chômage de longue durée (12 mois et plus) qui concerne plus de 80% des chômeurs des îles françaises soit deux fois plus que dans les autres territoires. En Espagne et au Portugal, la situation de l'emploi ne semble pas plus grave dans les îles. Est-ce le fait de politiques particulières dans ces îles ou d'une adaptation du système national à la situation insulaire ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question. En revanche, pour les départements français, le même système économique et social produit davantage de chômage.

Figure 7 : Taux de chômage en fonction de l'âge et du sexe dans les îles ultrapériphériques européenne – Année 2001
Taux de chômage - Hommes *Taux de chômage - Femmes*



Part du chômage de longue durée (12 mois et plus)

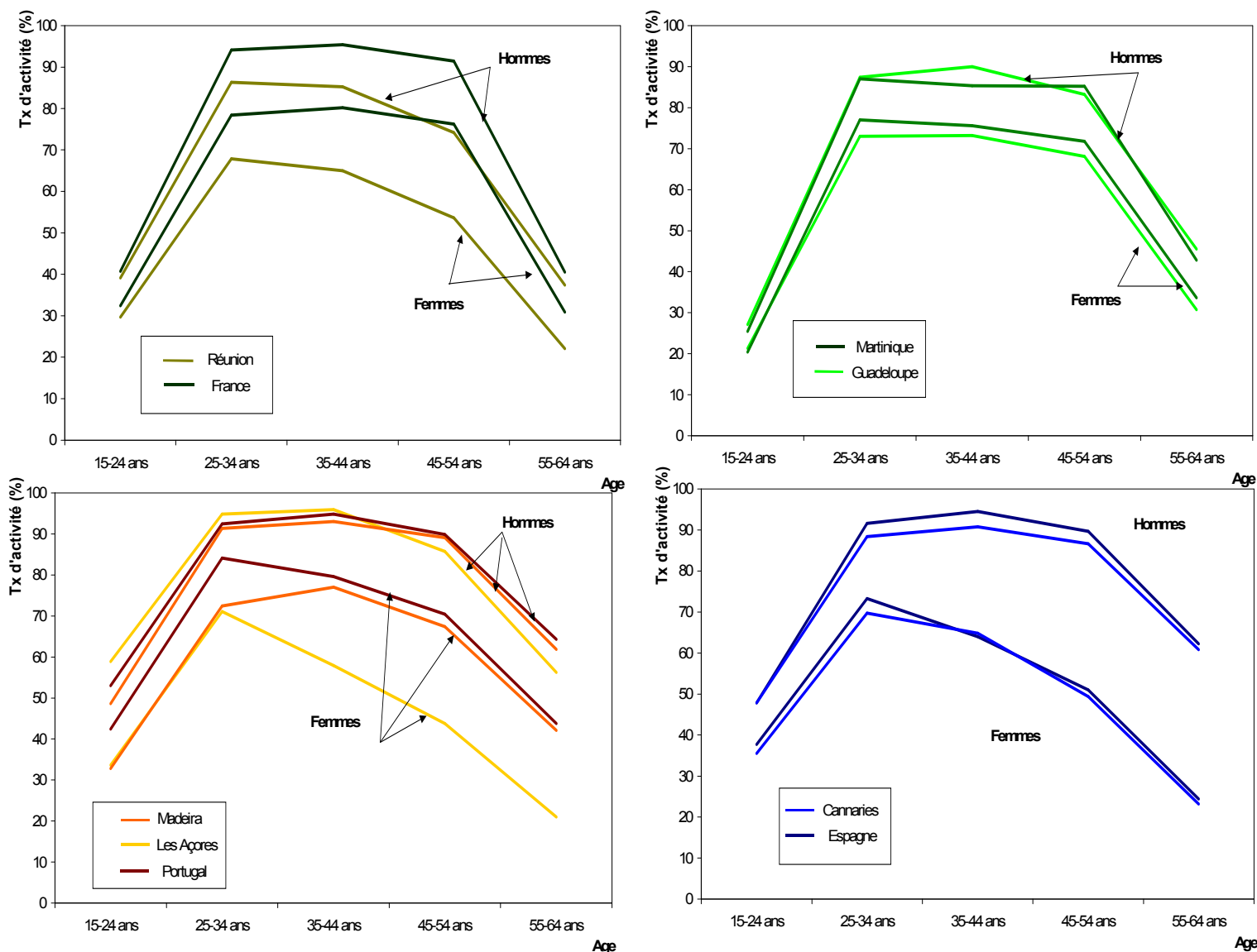


Source : Eurostat - <http://epp.eurostat.cec.eu.int>

L'émigration ou tout du moins le solde migratoire négatif, est l'argument couramment avancé pour expliquer les niveaux bas de chômage aux Açores et à Madère. Or comme nous l'avons déjà signalé, l'émigration y est plus forte et « traditionnelle » que dans les autres îles mais ces îles n'en ont pas l'exclusivité. Les soldes migratoires (que mesure l'accroissement annuel moyen calculé entre deux recensements) sont également négatifs avant 25 ans dans les départements français. A l'inverse le solde migratoire positif des Canaries ne semble pas provoquer des taux de chômage proches de ceux des observés en Guadeloupe, en Martinique ou à la Réunion.

Les faibles taux d'activité des femmes dans les îles portugaises sont une autre explication des faibles taux de chômage (figure 8). Dès l'âge de 30 ans, moins d'une femme sur deux est active aux Açores, il en est de même aux Canaries. Dans les îles antillaises le taux d'activité des femmes est beaucoup plus important, égale voire supérieur à celui observé dans l'ensemble de la France. La Réunion se distingue par un taux d'activité plus faible que dans l'ensemble du territoire tant pour les femmes que pour les hommes : la situation de chômage serait dans cette île encore plus désastreuse si le niveau d'activité des femmes était équivalent à celui observé aux Antilles.

Figure 8 : Taux d'activité par sexe et groupe d'âges dans les îles ultrapériphériques européennes et leur métropole – Année 2001



Source : Eurostat - <http://epp.eurostat.cec.eu.int>

Si l'on juge le solde migratoire comme un ajustement, pour un chômage nul, entre une offre et une demande de travail, l'émigration des îles portugaises s'expliqueront par une offre locale de travail traditionnellement faible et l'immigration vers les Canaries par le développement dans cette île de certains secteurs tel que le tourisme. La situation des îles françaises serait alors paradoxale : plutôt que d'émigrer les habitants préfèrent rester sur place dans une situation de non emploi. Les expériences d'émigration vers la métropole ont souvent été peu convaincantes (Rallu J. L. , Marie C.V., 2004). La question qui se pose est celle de la possibilité d'émigrer vers d'autres destinations ou de trouver les moyens d'améliorer la capacité d'intégration professionnelle des domiens en métropole ?

I- AVOIR UN ENFANT AFIN D'ACCEDER A UN STATUT ECONOMIQUE A LA REUNION : QUELLES REALITES ?

II.1 Préambule

La première partie de cette communication a mis en évidence les caractéristiques propres de la Réunion par rapport à l'ensemble des îles ultrapériphériques européennes : 1- une forte dynamique démographique, 2- un profil migratoire particulier avec des accroissements positifs aux âges actifs et reproductifs, 3- des taux de fécondité élevés notamment avant 25 ans, 4-un chômage massif et des faibles taux d'activité féminins.

Les contrastes dans la société réunionnaise sont de plus en plus marqués entre une population très dépendante des revenus sociaux⁴ et une population bénéficiant d'avantages spécifiques notamment en terme de rémunération. Ainsi, le niveau d'imposition est nettement plus faible à la Réunion qu'en métropole : -21,8% des foyers fiscaux contre 52,2% en métropole - mais le revenu net imposable moyen y est plus élevé : 27 666 euros contre 23 440 euros, - 24% de la population vit grâce à des allocations de minima sociaux (Insee, 2004).

Malgré la généralisation de la scolarisation et l'allongement progressif des études à la Réunion, ce département conserve un retard important avec la métropole. L'âge médian à la sortie est proche 20 ans dans les générations 1972-1976 alors qu'au même âge les ¾ des filles sont encore scolarisées en métropole (Breton, 2005). Le système scolaire réunionnais est moins performant que celui de métropole et l'écart avec la métropole est d'autant plus fort que le niveau du diplôme est faible : Au début de la décennie 2000, dans les séries générales du Bac l'écart n'était que de 3,7 % contre 4,9% dans les séries techniques et 13,9% dans les séries professionnelles. Dans les diplômes d'enseignement technique Hors Bac l'écart est également très fort : 14,1% au BEPC, 12,9% au CAP (Insee, 2004).

Enfin, la structure par âge et par cause à la sortie s'est profondément modifiée entre 1980 et 1990. La proportion des sortantes de moins de 17 ans diminue de moitié (de 49,7 % à 25,5%). Sur la même période la proportion des sortantes de plus de 18 ans a plus que doublé (de 17,4% à 36,1%). Les causes de sortie du système scolaire se sont petit à petit modifiées, les causes telles que l'«Aide familiale» ont quasiment disparues et à l'inverse le fait d'«être enceinte» ou «suffisamment scolarisée» progressent sensiblement. L'«échec scolaire» occupe une proportion toujours importante, tout comme le « besoin d'argent »

Une spécificité réunionnaise du point de vue des comportements reproductif est le maintien d'un âge jeune à la première naissance et d'une fécondité au-dessus du niveau de

⁴ Le nombre des bénéficiaires du RMI va croissant (en 2002, 67 500 bénéficiaires soit 24,0% de la population qui vivait dans le foyer d'un bénéficiaire du RMI contre 3,6% en métropole) auxquels s'ajoutent les 5 398 bénéficiaires du RSO (revenu de solidarité).

renouvellement. Le désir d'enfant est exprimé de manière massive à la Réunion, même chez les femmes ayant leur enfant le plus tôt : seulement une femme sur quatre ayant eu un enfant avant 20 ans déclare qu'elle ne voulait pas cet enfant (générations 1972-1976). Nous posons, compte tenu de tous ces éléments l'hypothèse d'une corrélation entre d'une part les variables d'éducation (et le potentiel d'insertion professionnel associé), le système d'aides sociales en vigueur et le maintien d'un jeune âge à la maternité : avoir un enfant serait un moyen d'avoir un statut social qui permettrait d'exister comme mère pour l'entourage familiale et institutionnel.

Les indicateurs déjà obtenus grâce à analyse de la fécondité dans les cohortes de sortie du système scolaire selon les causes et l'âge à la sortie ne contredisent pas cette hypothèse (Breton, 2005).

Afin d'étayer la démonstration nous proposons de construire maintenant trois modèles avec respectivement comme variables dépendantes : 1- le fait d'avoir eu ou non un enfant dans les trois ans qui suivent la sortie du système scolaire, 2- le fait d'avoir exercé ou non un travail de plus de trois mois consécutifs durant les trois années qui suivent la sortie du système scolaire et, 3- le fait d'avoir eu ou non un enfant relativement tôt. Dans les deux premiers modèles les femmes concernées sont celles sorties du système scolaire entre 1987 et 1993 et dans le troisième, celles âgées de 23 à 27 ans à la date de l'enquête.

II. 2 Confirmation d'un modèle familial post scolaire

Un tiers des 462 femmes sorties du système scolaire entre 1987 et 1993, sans enfant, en ont eu un dans les trois années suivantes. Cette proportion varie peu avec l'âge à la sortie du système scolaire (de 33,1% pour celles sorties avant 18 ans contre 28,8% pour celles sorties à 20 ans ou plus).

Une partie d'entre elles déclarent sortir du système scolaire à cause d'une grossesse ou pour se marier. Ces femmes qui représentent un peu plus de 7% (34 femmes) de la cohorte de sortie du système scolaire sont celles qui ont la probabilité d'avoir un enfant dans les trois ans la plus forte (88,2% contre 35,1% pour l'ensemble de la cohorte). Nous les excluons de la population dans la perspective de la construction du modèle. Parmi les 428 femmes restantes 132, soit 30,8% de la population, ont eu un enfant.

Nous cherchons désormais à déterminer quelles variables influencent le plus, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'avoir un enfant dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire. Les résultats du modèle logistique montrent que la variable qui augmente le plus cette probabilité est le fait de s'être mis en couple, soit avant, soit dans les trois qui suivent la sortie du système scolaire. Vient ensuite le fait de provenir d'une famille nombreuse puis le fait de ne pas avoir travaillé dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire et enfin être sorti du système scolaire pour une cause d'échec ou de manque de motivation. A l'opposé sortir du système scolaire avec un diplôme supérieur au bac à plus de 22 ans diminue cette probabilité (Tableau 2).

Les résultats semblent confirmer notre hypothèse d'un investissement vers la sphère familiale notamment en cas de sortie du système scolaire en échec ou par manque de motivation. A ces naissances précoces correspondent généralement des unions précoces. Enfin, l'influence de la taille de la famille est certainement un indicateur fort du milieu social de provenance de la personne. Pour le confirmer, il faudrait disposer du métier des parents, variable mal renseignée dans l'enquête famille de 1997 à la Réunion.

II. 3. Concurrence entre insertion professionnelle et projet familial

On veut à l'aide de ce deuxième modèle déterminer les variables qui expliquent l'exercice ou non d'un travail d'une durée d'au moins trois mois, dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire. En plus des critères d'exclusion on ajoute celui d'avoir commencé à travailler avant la sortie du système scolaire, l'effectif retenu est alors de 397 femmes. Dans cette cohorte, 40,3 % de ces femmes déclarent ne jamais avoir travaillé plus de 3 mois dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire. On ne connaît malheureusement rien sur la nature de ce travail (statut, adéquation avec le diplôme, salaire,...)

Tableau 2 : Résultats du modèle logistique avec comme variable à expliquer « Avoir un enfant dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire »

		Avoir un enfant dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire v.s. ne pas avoir d'enfant	
		PARAMETRE ESTIME	SEUIL
Constante		-3,305	***
Histoire d'union			
	<i>Pas de couple dans les trois ans</i>	<i>Ref</i>	
	Mise en couple dans les 3 ans	2,394	***
Nombre d'enfants de la mère			
	Petite (moins de 5 enfants)	0,463	-
	<i>Moyenne (entre 5 et 6 enfants)</i>	<i>Ref</i>	
	Grande (7 et plus)	1,157	***
Activité professionnelle			
	A travaillé dans les 3 années après la sortie du système scolaire	<i>Ref</i>	
	Pas travaillé dans les 3 années après la sortie du système scolaire	0,852	***
	A travaillé avant la sortie du système scolaire	0,847	*
Sortie du système scolaire			
	Primaire ou collège et avant 17 ans	-0,563	-
	Primaire ou collège et après 16 ans	0,156	-
	<i>Lycée et avant 19 ans</i>	<i>Ref</i>	
	Lycée et après 18 ans	-0,425	-
	Bac et plus et avant 22 ans	-1,727	***
	Bac et plus et après 21 ans	-0,342	-
Raison déclarée pour la sortie du système scolaire			
	<i>Suffisamment scolarisée</i>	<i>Ref</i>	
	Aide à la famille ou manque d'argent de la famille	0,366	-
	Echec scolaire et manque de motivation	1,092	**
Niveau de diplôme de la mère			
	<i>Primaire ou moins</i>	<i>Ref</i>	
	Collège et plus	0,058	-
Effectif			
	Femmes ayant eu un enfant dans les trois années suivant la sortie du système scolaire	132	
	Femmes n'ayant pas eu d'enfant dans les trois années suivantes la sortie du système scolaire	296	
	Ensemble	428	

Source : Enquête famille Réunion 1997.

Champ : Femmes sorties du système scolaire entre 1988 et 1993 sans avoir encore un enfant et pour une cause autre que être enceinte ou se marier (N=.428)

Légende : *** : $p < 1\%$; ** : $p < 5\%$; * : $p < 10\%$; - : facteur non significatif.

Seulement deux variables semblent faire significativement varier cette probabilité. D'une part le fait de ne pas avoir eu d'enfant dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire et d'autre part le fait d'avoir un diplôme suffisamment élevé. A l'inverse le fait d'avoir eu un enfant diminue fortement cette probabilité (tableau 3). La symétrie entre d'un côté un destin «professionnel» des plus diplômés. La taille de la famille d'origine qui agissait sur le risque d'avoir ou non un enfant ne joue plus aucun rôle sur l'accès à l'emploi tout comme la raison de la sortie du système scolaire et l'histoire d'union. En revanche, le niveau scolaire de la mère semble influencer légèrement la probabilité d'exercer ou non un emploi (p non significatif mais assez faible compte tenu de l'effectif – 0,18). L'éducation de la mère modifie légèrement la probabilité d'insertion des jeunes femmes alors que sa fécondité détermine la précocité de sa fécondité «post-scolaire».

Tableau 3 : Résultats du modèle logistique 2 avec comme variable à expliquer « Avoir un travail dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire »

	Avoir un travail dans les trois années qui suivent la sortie du système scolaire v.s. ne pas avoir d'enfant	
	PARAMETRE ESTIME	SEUIL
Constante	-0,566	-
Niveau du diplôme de la mère		
<i>Primaire ou collège</i>	<i>Ref</i>	
<i>Lycée et plus</i>	0,380	-
Fécondité dans les 3 années après la fin des études		
<i>A eu un enfant</i>	<i>Ref</i>	
<i>N'a pas eu d'enfant</i>	0,864	***
Sortie du système scolaire		
<i>Primaire ou collège et avant 17 ans</i>	-0,576	**
<i>Primaire ou collège et après 16 ans</i>	-0,418	-
<i>Lycée et avant 19 ans</i>	<i>Ref</i>	
<i>Lycée et après 18 ans</i>	0,363	-
<i>Bac et plus et avant 22 ans</i>	0,656	-
<i>Bac et plus et après 21 ans</i>	2,323	***
Raison déclarée pour la sortie du système scolaire		
<i>Suffisamment scolarisée</i>	<i>Ref</i>	
<i>Aide à la famille ou manque d'argent de la famille</i>	-0,087	-
<i>Echec scolaire et manque de motivation</i>	0,164	-
Histoire d'union		
<i>Pas de couple dans les trois ans</i>	<i>Ref</i>	
<i>Mise en couple dans les 3 ans</i>	-0,009	-
Effectif		
femmes ayant travaillé dans les 3 ans après la fin des études	237	
femmes n'ayant pas travaillé dans les 3 ans après la fin des études	160	
Ensemble	397	

Source : Enquête famille Réunion 1997.

Champ : Femmes sorties du système scolaire entre 1988 et 1993 sans avoir encore un enfant et pour une cause autre qu'être enceinte ou se marier et qui n'ont jamais travaillé plus de trois mois avant de sortir du système scolaire (N=.397)

Légende : *** : $p < 1\%$; ** : $p < 5\%$; * : $p < 10\%$; - : facteur non significatif.

Les variables qui expliquent le fait de travailler au moins une fois et le fait d'avoir un premier enfant rapidement après la sortie du système scolaire sont différentes mais esquissent l'existence d'une concurrence entre les destins familiaux et professionnels : avoir un enfant durant la période diminue le risque de travailler et inversement le fait de ne pas travailler augmente le risque d'avoir un enfant. Les femmes qui ne travaillent pas sont celles qui ont rapidement un troisième enfant, toutes choses égales par ailleurs.

II.4. Les naissances précoces comme marqueur social

Les femmes âgées de 23 à 27 ans au moment de l'enquête sont au nombre de 496 dont 187 (37,7%) ont eu un premier enfant avant 22 ans. Nous souhaitons comprendre quelles variables caractérisent le tiers des femmes à la fécondité la plus précoce dans ces générations. Nous écartons de la population un certain nombre de femmes pour les raisons suivantes :

- celles encore scolarisées. Le fait d'être encore scolarisée diminue la probabilité d'avoir un enfant.
- celles sorties du système scolaire après 19 ans compte tenu de la définition retenue pour désigner la fécondité précoce (enfant avant 22 ans) et de la relation entre l'âge à la sortie du système scolaire et la fécondité. Seules 12% d'entre elles avaient eu un enfant avant 22 ans.
- celles titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme supérieur pour des raisons équivalentes. Seulement 8,7% d'entre elles avaient eu un enfant avant 22 ans.

Finalement, parmi les 496 femmes âgées de 23 à 27 ans au moment de l'enquête de 1997 nous n'en retenons que 318 qui correspondent à des femmes âgées de 23 à 27 ans, sorties du système scolaire avant 20 ans avec un diplôme inférieur au baccalauréat. Parmi ces 318 femmes, 52% a eu un premier enfant avant 22 ans. Ce groupe de jeunes femmes est fortement sélectionné par rapport au phénomène des grossesses précoces, phénomène en partie corrélé à la durée des études.

Provenir d'une famille nombreuse (plus de 7 enfants - 41,8% des femmes concernées), être en couple au moment de l'enquête (72,6% des femmes), percevoir des allocations (API ou RMI - 16,0% des femmes), sortir tôt du système scolaire (62,9% des femmes) et surtout déclarer être sorti du système scolaire pour cause de grossesse ou pour se marier (10,4% des femmes concernées) sont les paramètres qui augmentent le plus la probabilité d'avoir eu un enfant avant 22 ans. Si l'on exclut la cause de sortie du système scolaire (plus que de 285 femmes dans la population retenue), les paramètres, l'âge à la sortie du système scolaire ne modifie plus significativement la probabilité d'avoir eu un enfant tôt et la cause de sortie « familiale » devient significative. Les variables « situation de couple », « famille nombreuse », « titulaire d'allocation » restent les variables les plus déterminantes du modèle.

Le fait d'être titulaire d'une allocation de revenu sur critère social (API et RMI) n'est pas la « norme » puisque cela concernait 16% des jeunes femmes âgées de 23 à 27 ans en 1997 mais 61% des bénéficiaires avaient eu un enfant avant 21 ans contre 42,8% des non bénéficiaires. En revanche, la situation par rapport à l'emploi dans le modèle n'est pas

Tableau 4 : Résultats du modèle logistique avec comme variable à expliquer " Avoir eu un enfant avant 22 ans "

		Avoir eu un enfant avant 22 ans v.s. ne pas avoir eu d'enfant avant 22 ans parmi les femmes âgées de 23 à 27 ans en 1997	
		PARAMETRE ESTIME	SEUIL
Constante		-0,804	**
Nombre d'enfants de la mère	Petite (moins de 5 enfants) (n=)	-0,384	-
	Moyenne (entre 5 et 6 enfants)	<i>Ref</i>	
	Grande (7 et plus)	0,641	**
Situation de couple	<i>En couple</i>	<i>Ref</i>	
	Hors couple	-0,883	***
Situation par rapport à l'emploi	<i>Exerce une activité</i>	<i>Ref</i>	
	Femmes au foyer	0,579	-
	Autre (chômage)	0,238	-
Situation par rapport aux allocations (API et RMI)	Perçoit des allocations	0,677	**
	Ne perçoit pas d'allocation	<i>Ref</i>	*
Age à la sortie du système scolaire	Avant 18 ans	0,453	*
	Entre 18 et 19 ans	<i>Ref</i>	
Raison de sortie du système scolaire	Echec manque de motivation	0,044	-
	Raison familiale	0,795	-
	Enceinte ou mariage	2,581	***
	<i>Assez scolarisé s</i>	<i>Ref</i>	
Effectif	femmes ayant eu un enfant avant 22 ans	165	
	femmes n'ayant pas au d'enfant avant 22 ans	153	
	Ensemble	318	

Source : Enquête famille Réunion 1997.

Champ : Femmes âgées de 23 à 27 ans au moment de l'enquête, sorties du système scolaire avant 20 ans avec un niveau inférieur au baccalauréat. (N=318)

Légende : *** : $p < 1\%$; ** : $p < 5\%$; * : $p < 10\%$; - : facteur non significatif.

Conclusion

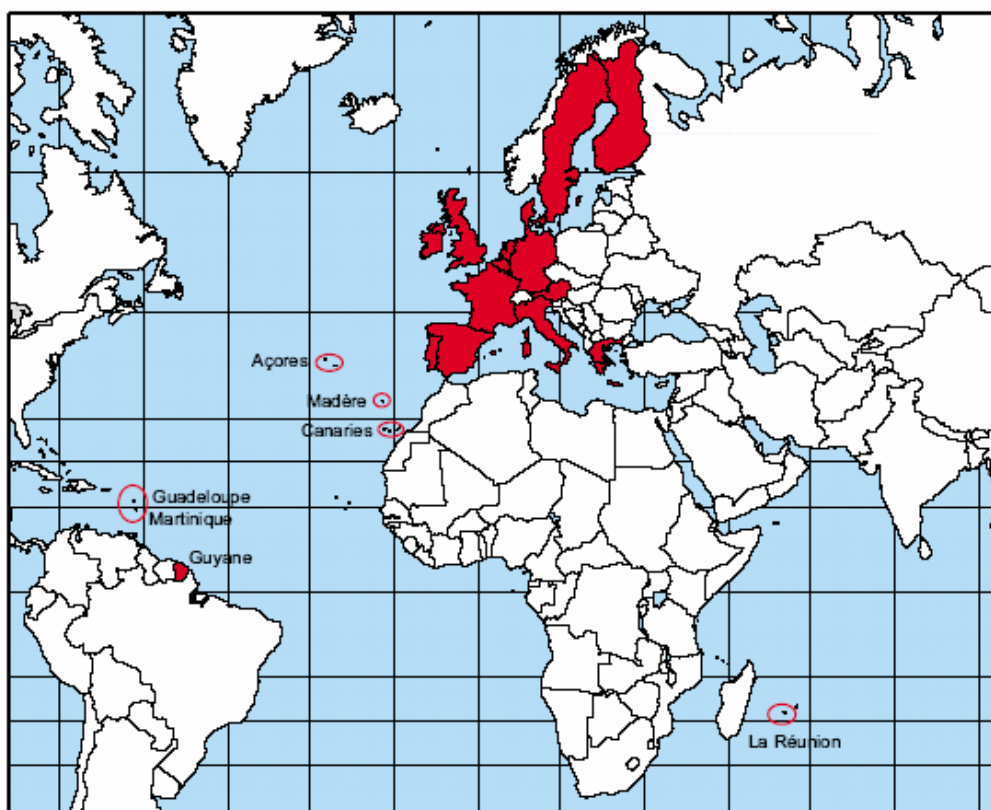
Les six îles ultrapériphériques européennes ont par définition des niveaux de développement inférieurs à ceux de leur métropole d'attachement. Suivant cette définition, les Canaries devraient à terme quitter ce groupe. Les régimes de fécondité sont également différents avec notamment une fécondité plus précoce. La Réunion est à ce propos assez unique avec la fécondité avant 25 ans la plus forte des six îles. Nous avons tenté ici de dégager les relations entre fécondité, scolarité et activité au sein de différentes cohortes. Les résultats font tous dans le sens de l'existence dans ce département d'outremer français d'un modèle d'investissement rapide de certaines femmes dans la sphère familiale, notamment dans un contexte de chômage massif et d'échec relatif assez important. Le système français d'aide sociale, liée en partie à la présence d'enfants est certainement une condition nécessaire pour faire coïncider situation précaire et forte fécondité.

La tentative de vérification de cette hypothèse n'a été possible que grâce à l'existence d'une enquête biographique inédite mais insuffisante. Une enquête assez proche existe au Portugal avec une représentativité à l'échelle des régions. Il serait intéressant de vérifier l'existence ou non d'un tel modèle.

Bibliographie

- BRETON D., 2004, « Mise en union et naissances dans les unions à la Réunion. Une approche longitudinale », Espace, Populations, sociétés, n°2, pp. 221-236
- BRETON D., 2005, « Fécondité et naissances précoces dans un département d'outre-mer : le cas de l'île de la Réunion », in Cahier n°156 *Histoires de familles, histoires familiales* Sous la direction de Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon, Paris, Ined, 2005, XXXVIII+642 pages
- CATTEAU, C., 1997 « Une mortalité élevée à la Réunion, causes et conséquences » Actualité et dossier en santé publique, n° 19, juin, p.10-14
- EURISLES, 2002, Au large de l'Europe - La construction européenne et la problématique des îles
- INSEE, 2004, Tableau Economique de la Réunion, édition 2004-2005
- MARIE C.V., RALLU J. L., 2004, « Migrations croisées entre DOM et métropole : l'emploi comme moteur de la migration » Espace, populations, sociétés, n°2, 2004, p. 237-252
- RALLU J. L., DIAGNE A., 2005, « Causes et conséquences d'une migration de masse : les DOMs depuis les années 1950 » à paraître.
- OLIVERA I., 2003, « A Transição da Fecundidade nas ilhas da Madeira e de S.Miguel », encuentro de demografia historica de la europa meridional, Menorca, 23p.
- PLANISTAT EUROPE, Bradley Dunbar Ass., 2003, *Analyse des régions insulaires et des régions ultrapériphériques de l'Union européenne, Rapport final*, Union européenne, contrat 2000.CE.16.0.AT.118
- REES P., CARRILHO M. J., PEIXOTO J., DURHAM H., KUPISZEWSKI M., 1998, « Internal migration and regional population dynamics in Europe: Portugal case study School of Geography », Rapport pour le Conseil de l'Europe
- ROCHA G., 1991, *Dinamica populacional dos Açores no seculo XX*, Universidad dos Açores, 347 p.
- SANDRON F. « Le monde en développement », *Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politique* – La documentation française, 2002.

Annexe 1 : Les Régions ultrapériphériques européennes



Source : TER 2004-2005, INSEE Réunion – p. 37

L'éloignement et l'isolement des RUP

Région ultrapériphérique	Distance à la capitale du Pays d'attachement (km)	Distance à un continent (km)
Les Açores	1500	1450 (<i>Afrique du Nord</i>)
Madère	1000	660 (<i>Afrique</i>)
La Guadeloupe	6800	560 (<i>Amérique centrale</i>)
Martinique	6850	410 (<i>Amérique centrale</i>)
Réunion	9400	1700 (<i>Amérique du sud</i>)
Les Canaries	2000	250 (<i>Afrique du Nord</i>)

Pour une description de la situation générale des 7 RUP européennes (santé, éducation, autonomie politique, histoire du peuplement,...) se référer à la présentation des RUP des documents de l'ERUP http://www.erup.net/site_public_en_ligne/

Annexe 2: Evolution de la population des îles régions ultrapériphériques et de leur métropole

Années	France	Guadeloupe	Martinique	Réunion
1954	42 777	229	239	260
1962	46 243	283	292	350
1968	49 778	313	320	417
1975	52 656	324	325	477
1982	54 335	328	329	516
1990	56 615	387	360	598
1999	58 519	422	381	705
<i>a.a.m.1982 - 1990</i>	0,5%	2,1%	1,1%	1,9%
<i>a.a.m.1990 - 1999</i>	0,4%	1,1%	0,7%	2,1%
<i>Superficie (km²)</i>	544 000	1 705	1 128	2 520

Années	Acores	Madeira	Portugal	Canaries	Espagne
1950	318	270	8 510	793	28 118
1960	327	269	8 889	944	30 583
1970	289	251	8 611	1 170	33 956
1981	247	26	9 833	1 445	37 743
1991	238	254	9 863	1 638	39 434
2001	237	240	10 318	1 781	41 117
<i>a.a.m.1981 - 1991</i>	-0,5%	-0,3%	0,0%	1,6%	0,5%
<i>a.a.m.1991 - 2001</i>	-0,1%	-0,7%	0,6%	1,1%	0,5%
<i>Superficie (km²)</i>	2 330	779	92 082	7 242	504 782

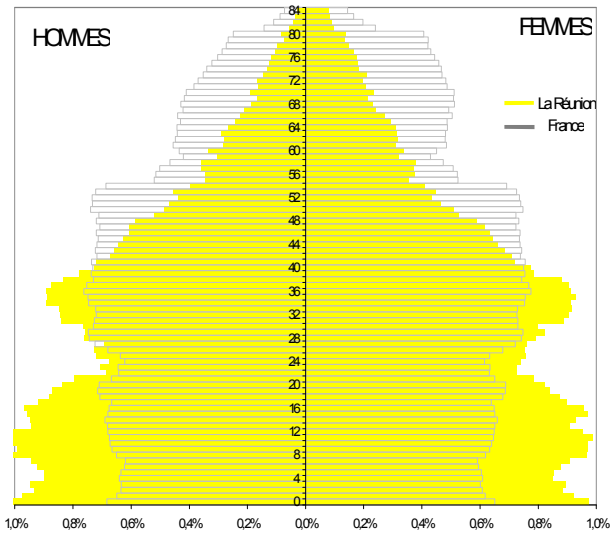
Annexe 4 : Les taux bruts de mortalité et de natalité dans les îles ultrapériphériques européennes

Année	Taux bruts de mortalité (‰)				Taux bruts de natalité (‰)			
	Guadeloupe	Martinique	Réunion	France	Guadeloupe	Martinique	Réunion	France
1981	6,7	6,2	6,1	10,2	19,9	16,5	23,1	14,9
1982	6,4	6,5	5,8	10	20,2	16,4	23,0	14,6
1983	6,4	6,6		10,2	20,1	17,1		13,7
1984	6,6	6,1		9,9	20,0	17,0		13,8
1985	6,5	6,2		10	19,3	16,8		13,9
1986	6,6	6,1		9,8	19,1	17,3		14
1987	6,2	6,2		9,4	17,7	18,1		13,8
1988	6,1	5,9		9,3	18,7	18,1		13,7
1989	6,1	6,0		9,4	20,0	18,4		13,6
1990	6	6,2	5,2	9,3	19,6	17,9	23,1	13,4
1991	5,5	6	5,6	9,2	19,4	17,5	23,0	13,3
1992	5,8	6	5,4	9,1	18,6	17,4	22,8	13
1993	6	6,1	5,0	9,3	17,8	16,2	21,1	12,4
1994	5,8	6	4,8	9	18,1	15,5	20,6	12,3
1995	6,1	6,3	4,8	9,2	17,5	15,3	19,8	12,6
1996	6	6,2	5,2	9,2	17,7	15,2	19,3	12,7
1997	5,9	6,4	5,1	9,1	18,3	15,3	19,8	12,5
1998	6	6,7	5,3	9,1	17,6	15,3	19,4	12,6

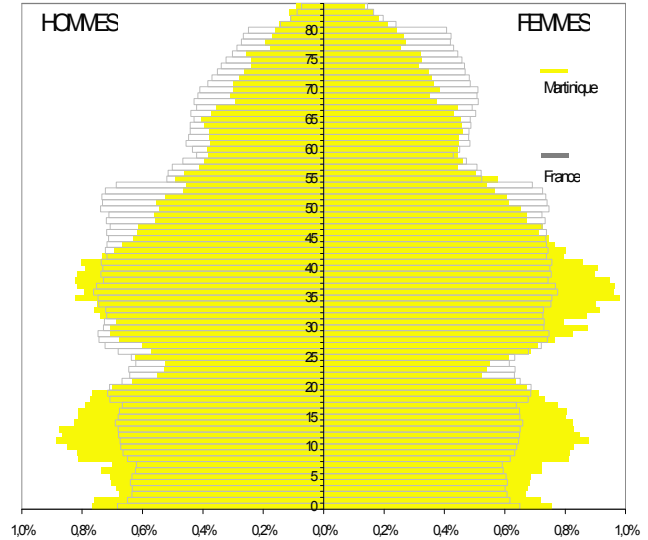
	Taux bruts de mortalité (‰)					Taux bruts de natalité (‰)				
	Açores	Madeira	Portugal	Espagne	Canaries	Açores	Madeira	Portugal	Espagne	Canaries
1981	11,6	10,0	9,7	7,8	6,4	20,4	17,5	15,4	14,1	17,5
1982	11,1	10,2	9,3	7,6	6,4	20,2	17,3	15,2	13,6	16,5
1983	11,6	9,9	9,7	7,9	6,4	19,7	16,5	14,5	12,7	15,5
1984	11,7	10,1	9,7	7,8	6,5	19,6	17,2	14,3	12,4	14,8
1985	10,8	9,6	9,7	8,1	6,7	18,5	15,9	13,0	11,9	14,1
1986	11,0	9,4	9,5	8,1	6,4	18,5	15,3	12,7	11,4	13,8
1987	10,6	9,3	9,5	8,0	6,6	17,9	14,8	12,3	11,1	13,6
1988	11,1	10,0	9,8	8,3	6,9	17,3	15,1	12,3	10,8	13,7
1989	10,4	9,5	9,6	8,4	6,8	16,4	14,3	11,9	10,5	13,1
1990	11,5	10,2	10,4	8,6	6,8	16,3	13,9	11,8	10,3	12,5
1991	11,0	10,1	10,5	8,7	6,8	16,2	13,6	11,8	10,2	12,2
1992	11,0	10,1	10,2	8,5	6,8	15,5	13,4	11,7	10,2	12,2
1993	12,2	10,8	10,7	8,7	7,1	15,5	13,7	11,5	9,9	11,7
1994	11,0	9,7	10,0	8,6	6,9	15,2	13,0	11,0	9,4	11,2
1995	11,2	10,0	10,4	8,8	6,8	14,5	11,9	10,8	9,2	11,1
1996	11,2	10,5	10,8	8,9	7,2	14,4	11,7	11,1	9,2	11,1
1997	11,6	9,9	10,5	8,8	7,1	14,4	12,1	11,4	9,3	11,2
1998	11,1	10,0	10,7	9,1	7,4	14,1	11,9	11,4	9,2	11,0

Annexe 5-1 : Structure par sexe et par âge – France et îles ultrapériphériques françaises

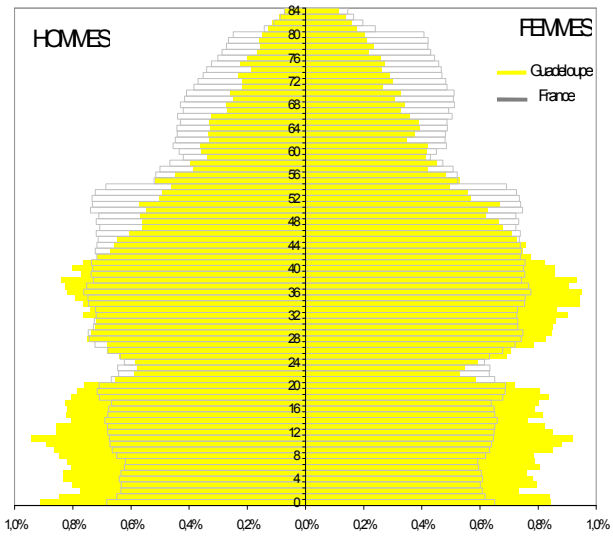
Structure par sexe et par âge - France et La Réunion - Année 1999



Structure par sexe et par âge - France et Martinique - Année 1999



Structure par sexe et par âge - France et Guadeloupe - Année 1999

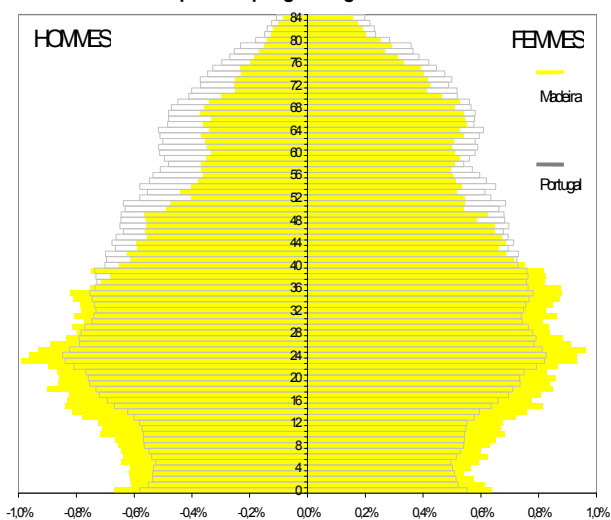


Rapport de masculinité aux différents âges - DOM français
Année 1999 - Moyennes mobiles d'ordre 3

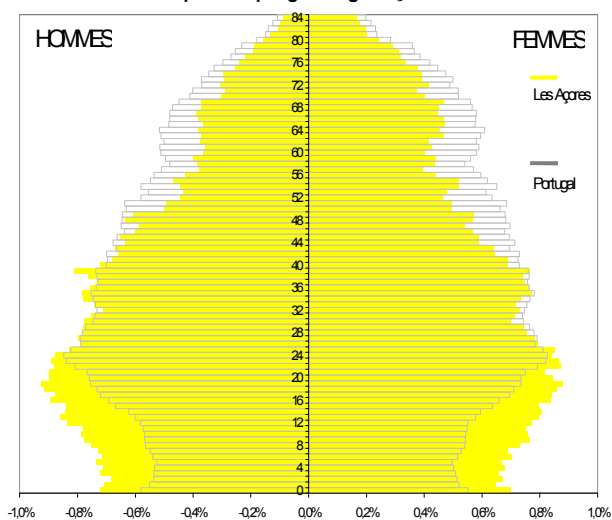


Annexe 5-2 : Structure par sexe et par âge – France et îles ultrapériphériques portugaises et espagnole

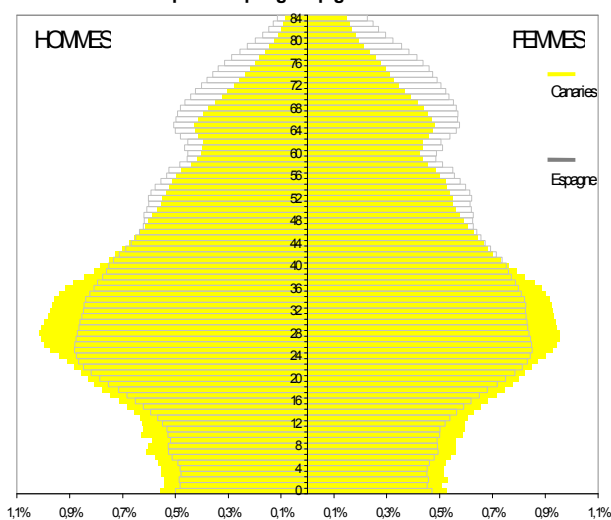
Structure par sexe et par âge / Portugal et Madira - Année 2000



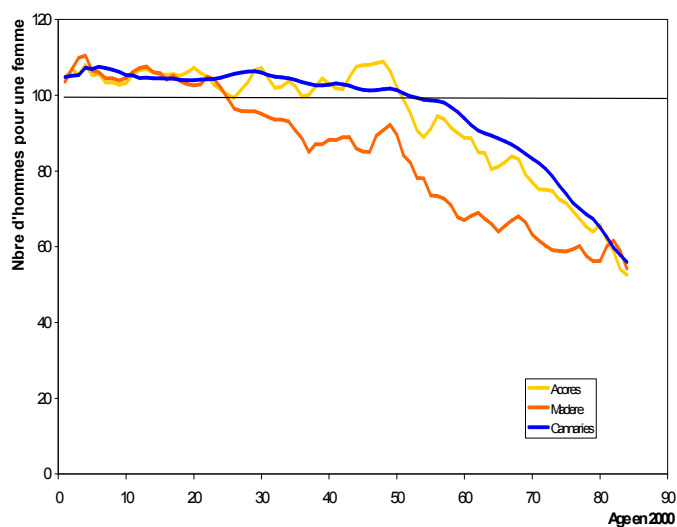
Structure par sexe et par âge / Portugal et Açores - Année 2000



Structure par sexe et par âge / Espagne et Canaries - Année 2000



Rapport de masculinité aux différents âges - Îles Ultrapériphériques espagnoles et portugaises - Année 2000 - Moyennes mobiles d'ordre 3



Annexe 6 : Taux de fécondité par groupe d'âges (‰) dans les îles ultrapériphériques européennes - Année 2002

Age	<i>Portugal</i>	Les Acores	Madère	<i>Espagne</i>	Les Canaries	<i>France</i>	Guadeloupe	Martinique	Réunion
15-19 ans	20,4	38	30,1	9,8	17,8	8,2	25,7	23,2	38,6
20-24 ans	55,6	76,9	63,7	26,9	45,2	56,4	87,8	78,3	117,4
25-29 ans	92,7	100	96,2	65,7	69,0	131,1	119,4	105,7	145,2
30-34 ans	80,7	80,2	82,6	95,5	79,3	116,4	113,5	102,7	113,6
35-39 ans	33,6	38	43,5	45,2	41,0	50,2	70,9	58,5	67,2
40-44 ans	6,6	7,8	7,9	7,3	8,0	5,7	13,1	10,1	10,6
Somme des taux de fécondité de 15 à 44 ans (enfant/femme)	1,45	1,70	1,62	1,25	1,30	1,84	2,15	1,89	2,46
Age moyen à la fécondité	28,7	27,9	28,6	30,7	29,5	29,7	29,3	29,2	28,4